

Informations Indicatives des
Limites Extérieures du
Plateau Continental de la
République Islamique de
Mauritanie

7 Mai 2009

1.	Introduction.....	3
2.	Assistance et conseil reçus lors de la préparation de la présente communication.....	4
3.	Limites extérieures du plateau continental de la République islamique de Mauritanie- lignes de base.....	5
4.	Dispositions de l'article 76 CNUDM à l'appui de cette communication	6
5.	Description générale de la marge continentale au large de la République Islamique de Mauritanie	6
6.	Délimitation maritimes et autres questions	7
7.	Information préliminaire indiquant les limites extérieures du plateau continental au-delà de la ligne des 200 milles marins	8
	7.1 Bases de données existantes.....	8
	7.2 Points de pied de talus continental	9
	7.2.1 FOS-1	9
	7.3 Extension indicative du plateau continental basée sur le choix du point FOS.....	10
8.	État d'avancement du Dossier Complet et date prévue pour sa soumission	10
9.	Remarques Finales	12
10.	Annexes	13

La République Islamique de Mauritanie a ratifié le 17 juillet 1996 la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ci-après dénommée « la Convention ». Celle-ci est entrée en vigueur pour la République Islamique de Mauritanie le 16 août 1996.

L'article

Le 5 décembre 2008 l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté la résolution A/RES/63/11 sur les océans et le droit de la mer, dans laquelle l'article 19 engage

« les États à aider, aux niveaux bilatéral et éventuellement multilatéral, les États en développement, surtout les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, ainsi que les États côtiers d'Afrique, à élaborer les dossiers qu'ils doivent présenter à la Commission sur la détermination de la limite extérieure du plateau continental au-delà de 200 milles marins, dossier où doivent notamment

L'assistance fournie par la Norvège s'est appuyée sur les principes suivants :

Elle ne doit pas consister à préparer le dossier à soumettre à la

Les dispositions contenues aux alinéas 1, 3 et 4 de l'article 76 de la Convention sont invoquées à l'appui de l'information préliminaire indicative sur les limites extérieures du plateau continental au-delà de 200 milles marins.

La marge continentale de la République islamique de Mauritanie est caractérisée par un plateau continental géologique étroit s'étendant en moyenne de 25 à 50 km. Néanmoins, dans la région du banc d'Arguin entre le cap Blanc et le cap Timiris, le plateau continental géologique s'élargit pour s'étendre au-delà de 100 km. Hanebuth et Lantzsch (2008)¹ ont postulé que le banc représente un complexe deltaïque datant du Trias. La section nordique du plateau continental géologique rejoint l'anomalie bathymétrique Ras Al Beiba (une extension de zone de fracture océanique) tandis qu'au Sud le plateau se fond dans le plateau de Cap Vert (Figures 1 et 2). La transition du plateau au talus continental a lieu à une profondeur d'eau entre 50 et 100 m. Le plateau et le haut du talus sont incisés de par de nombreux canyons et fosses sous-marins qui s'unissent vers le bas du talus en une série de systèmes de canyons importants (e.d. le canyon du Cap Timiris vers le Nord; Antobreh and Krastel, 2006)². Le talus continental est caractérisé par les effets d'affaissements importants. Krastel et al. (2008)³ ont identifié plusieurs méga-affaissements le long du talus continental, quelques uns dans des profondeurs d'eau au-delà des 3000 m.

Le plateau du Cap Vert est défini comme étant une formation morphologique triangulaire qui englobe l'archipel du Cap Vert. Au large de la côte mauritanienne, la base du talus continental courbe autour du flanc nordique du plateau de Cap Vert et délimite une grande crête médiane entre le cap Blanc et le cap Vert qui converge à proximité de l'archipel du Cap Vert (Rona, 1971)⁴. L'anomalie bathymétrique Ras Al Beiba ainsi que le plateau du Cap Vert sont tous deux des composantes de la marge continentale de l'Afrique de l'Ouest.

¹ Source: Hanebuth, T.J.J. and Lantzsch, H., 2008. *A Late Quaternary Sedimentary Shelf System under Hyperarid Conditions: Unraveling Climatic, Oceanographic and Sea-level Controls* (Golfe d'Arguin, Mauritanie, NW Africa). *Marine Geology*, 256(1-4): 77-89.

² Source: Antobreh, A.A. and Krastel, S., 2006. *Morphology, Seismic Characteristics and Development of Cap Timiris Canyon, Offshore Mauritania: A Newly-Discovered Canyon Preserved-off a Major and Climatic Region*. *Marine and Petroleum Geology*, 23(1): 37-59.

³ Source: Krastel S., Antobreh A., Wynn R., Henrich R. Hanebuth T., Georgiopoulou A., Geersen J., 2008. *Large Scale Mass Wasting at the NW-African Continental Margin: Some General Implications for Mass Wasting at Passive Continental Margins*, 33 IGC Abstracts, Oslo 2008.

⁴ Source: Rona, P.A., 1971. *Bathymetry Off Central Northwest Africa*. *Deep-Sea Research*, 18(3): 321-327.

Le bassin Sénégal-mauritanien, qui s'étend depuis le large (à environ 200 km de la côte) jusqu'à la partie terrestre, fait partie d'une série de bassins marginaux mis en place le long de la marge continentale du Nord-ouest de l'Afrique lors de l'ouverture de l'océan Atlantique pendant le Crétacé. Ce bassin fut subdivisé en plusieurs sous-bassins orientés N-S et contraints par des failles transformantes orientées E-O. Le bassin est rempli par une séquence de sédiments de composantes terrigènes à marines qui atteint les 10 km d'épaisseur sous la base du talus continental au large de la Mauritanie (Wissmann, 1982)⁵. Entre le Crétacé Supérieur et le Trias Inférieur, une activité volcanique intense a résulté en la formation d'îles volcaniques (incluant les îles du Cap Vert) ainsi que des monts sous-marins (incluant ceux de Senghor et Cayar) au sein du talus continental. En plus, le rifting datant du Trias a résulté en la

Plusieurs points FOS ont été identifiés sur les profils bathymétriques à faisceau unique provenant de la base de données GEODAS. Un de ces points FOS montre que la limite externe du plateau continental mauritanien peut être étendue au-delà des 200 milles marins (Figure 5). Ce point FOS est décrit de façon détaillée ci-dessous.

Type de données	Source des données
Profil bathymétrique mono-faisceau	GEODAS, relevé V3014

Le point FOS-1 est situé à la base du talus continental de la République Islamique de Mauritanie. Le talus continental au niveau de cette zone relie le plateau continental scientifique mauritanien à la plaine abyssale de Madeira. La base du talus continental a été identifiée à partir de la morphologie du talus continental dans cette zone, telle qu'elle a été indiquée par le profil bathymétrique mono-faisceau V3014 et la grille bathymétrique SRTM30plus_V4. Le point FOS-1 est déterminé au point où la rupture de pente est la plus marquée à la base du talus (Figure 6).

Le point FOS indique une aire d'extension du plateau continental au-delà des 200 milles marins sur la base des critères définis par les paragraphes 4(a)(i) et 4(a)(ii) de la CNUDM, à savoir respectivement le critère d'épaisseur des sédiments et le critère des 60 M mesurés à partir du pied du talus continental. La détermination exacte des limites extérieures du plateau continental au-delà des 200 milles marins dépend de l'analyse finale qui sera soumise à la Commission (voir section

- entreprendre l'étude initiale d'appartenance ;
- effectuer une étude préliminaire ;
- procéder à la planification et à l'acquisition des données ;
- analyser toutes les données et fournir toute la documentation scientifique et technique pertinente ;
- établir la demande finale ;
- offrir un soutien technique au niveau politique tout au long du projet.

Les « *Informations préliminaires indicatives sur les limites extérieures du plateau continental* », rapportées dans le présent document, montrent que la République islamique de Mauritanie satisfait au test d'appartenance.

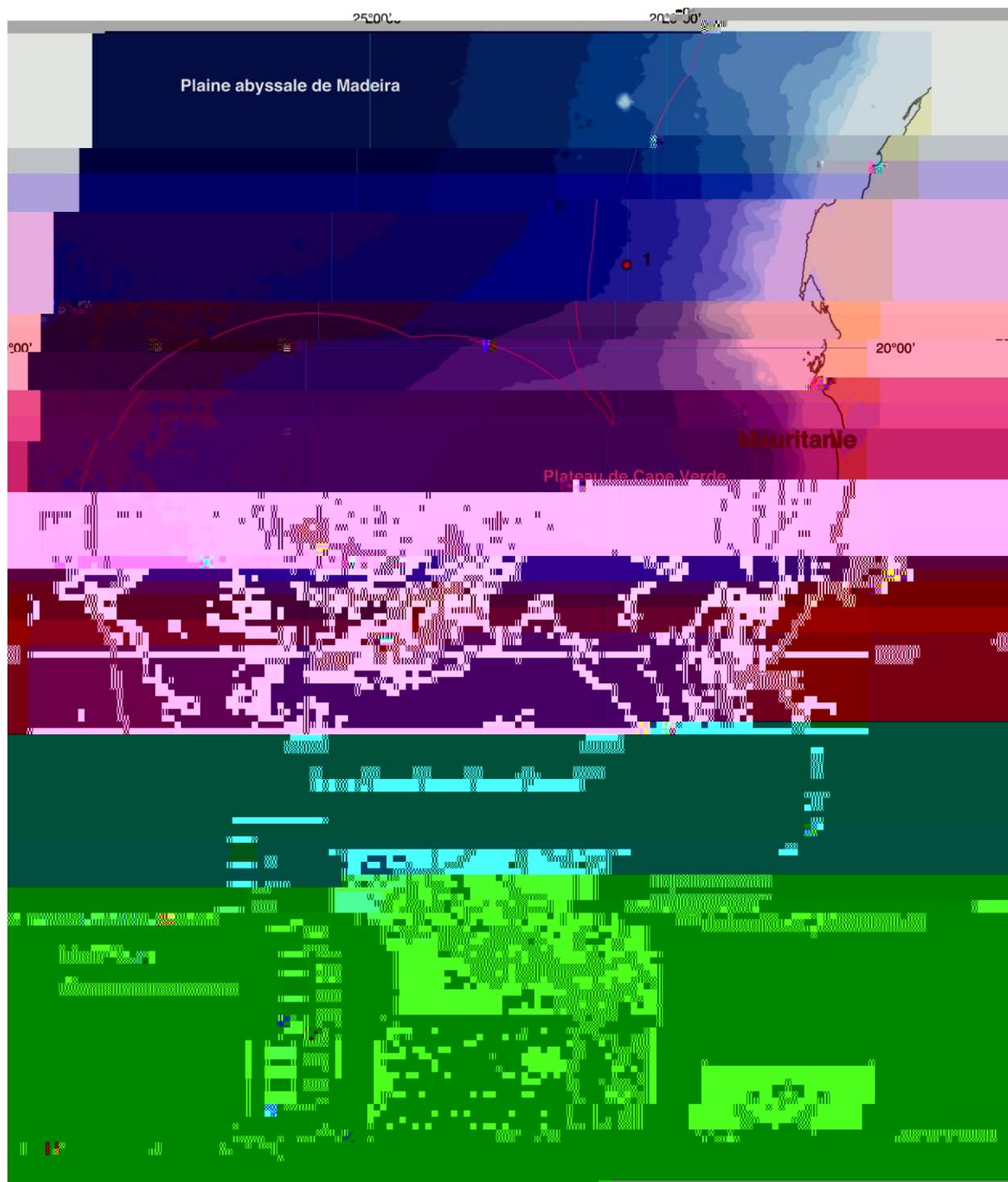
Aux termes de ce manuel, une étude préliminaire devrait être conduite de la façon suivante :

- assembler et organiser toutes les données préexistantes ;
- analyser les données conformément à l'article 76 ;
- identifier les sujets clefs en vue des études prochaines ;
- f** subdiviser la zone géographique d'invnQ ni vi test d Ré q ti

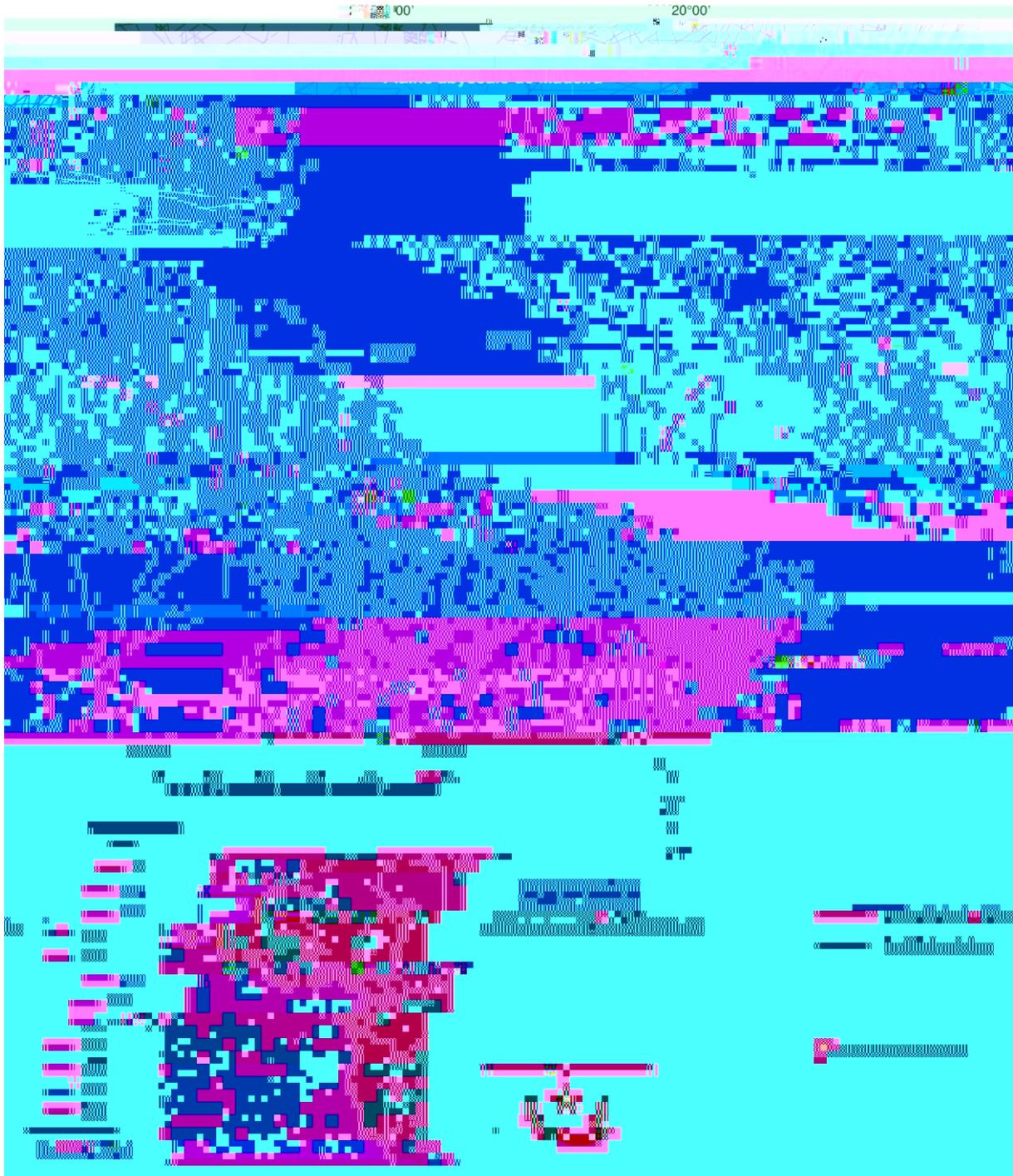
La République Islamique de Mauritanie est disposée à présenter à intervalles réguliers l'état d'avancement du projet. Elle prévoit de soumettre sa demande complète à la Commission dans les huit ans à compter du 14 mai 2009, à moins que des circonstances de force majeure la contraignent à réviser ce délai.

Les données rapportées dans la présente soumission des informations préliminaires indicatives sur les limites extérieures du plateau continental au-delà de 200 milles marines montrent que *la République islamique de Mauritanie*

techniques de la Commission. L'emplacement du point FOS qui a été identifié à la base du talus continental mauritanien montre clairement que le plateau



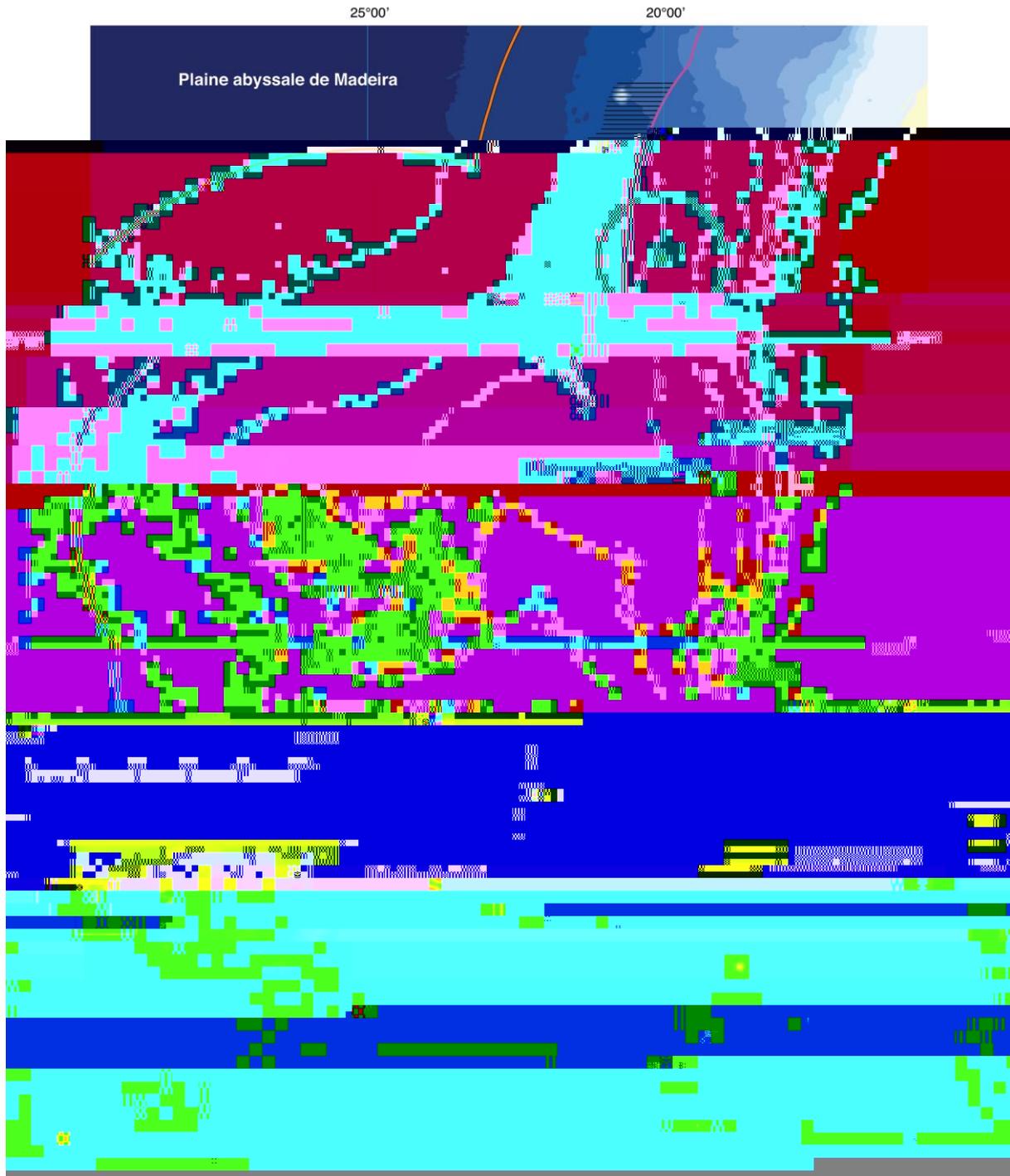
Carte du littoral de l'océan Atlantique contiguë à la République Islamique de Mauritanie.



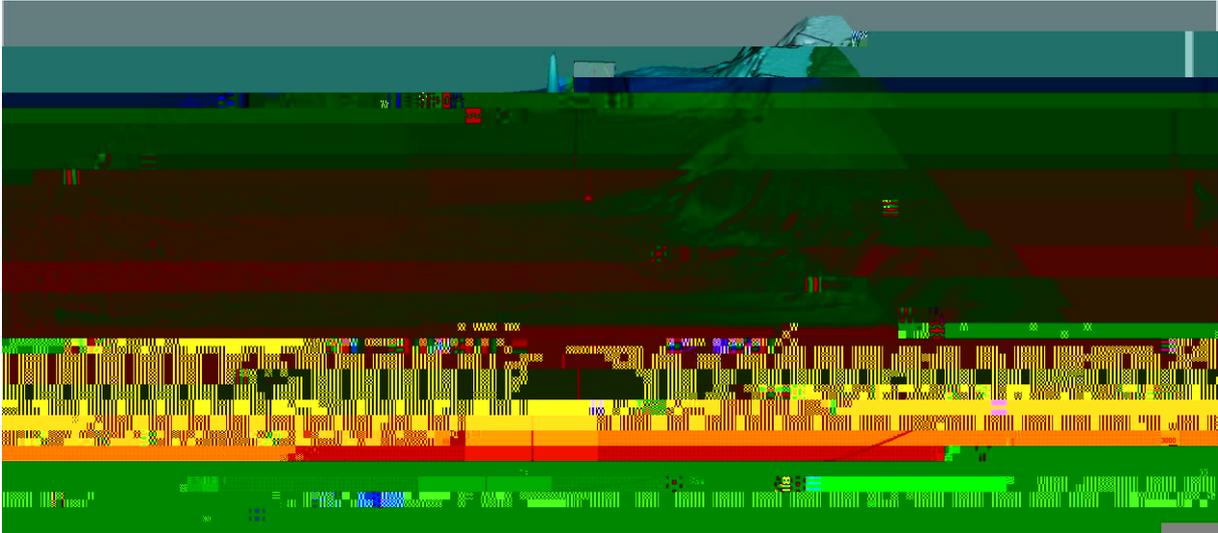
Carte des mesures de profondeur corrigées selon les échos-sondes à faisceau unique ainsi que les sites de forages DSDP/ODP.



Carte des profils sismiques analogiques et la position des sites de forage DSDP/ODP.



Carte présentant un point FOS. Ce point génère un plateau continental s'étendant au-delà des 200 milles marins selon les critères de l'épaisseur de la couche sédimentaire et des 60 milles marins conformément à l'art. 76, 4(a) (i) et 4(a) (ii). Le point est décrit plus en détail dans la section 7.2.1 et dans la figure 6.



Analyse du point FOS-1 au pied du talus continental à partir du profil bathymétrique V3014 (panneau du bas).

Le panneau du haut présente une vue tridimensionnelle de la marge continentale de la République Islamique de Mauritanie du Sud vers le Nord, y compris l'endroit où se trouvent le point FOS-1 (point rouge). Le panneau du bas présente le profil bathymétrique V3014 (tracé en noir). Le point FOS-1 a été déterminé à l'endroit de la plus grande rupture de pente moyenne au sein de la zone de la base du talus, telle que décrite par la dérivée seconde de la pente (ligne verticale rouge dans le panneau du bas).